

Image not found or type unknown



Visa mariage pour la france

Par **synderella**, le **13/05/2014** à **12:28**

Bonjour rnquelqu un a deja reçu un visa en vue de mariage svpl ?

Par **aguesseau**, le **13/05/2014** à **13:46**

bjr,rnil faudrait savoir si ce visa c'est juste pour vous marier en france ou si vous voulez vous marier avec un conjoint français et vous établir en france.rnje vous conseille de vous adresser à l'ambassade de france de votre pays ou au consulat de france le plus proche.rnles conditions diffèrent si vous citoyens d'un pays de l' UE ou hors UE.rnCDT

Par **synderella**, le **15/05/2014** à **14:54**

Je suis malgache .. je voudrai me marier avec mon copin francais , le mariage aura lieu en france . rnAprès les publication des bans et le non opposition je ferai ma demande de visa court sejour en vue de mariage . (le consulat de france a madagascar ne delivre pas de long sejour en vue de mariage .. il faut passer par le court sejour et revenir) rnJe voulais savoir qurl sont les condition requis pour avoir ce visa ?? rnEst ce qu il faut etre salarier?? rncdt merci de me repondre

Par **synderella**, le **15/05/2014** à **14:55**

Je suis malgache .. je voudrai me marier avec mon copin francais , le mariage aura lieu en france . rnAprès les publication des bans et le non opposition je ferai ma demande de visa court séjour en vue de mariage . (le consulat de france a madagascar ne delivre pas de long séjour en vue de mariage .. il faut passer par le court séjour et revenir) rnJe voulais savoir quels sont les conditions requises pour avoir ce visa ?? rnEst ce qu'il faut être salarié?? rncdt merci de me répondre